

Nouvelle-France et fiction cosmographique dans l'oeuvre d'André Thévet

Frank Lestringant

Volume 10, numéro 1-2, avril-août 1977

Sur la Nouvelle-France : documents et questionnements

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500433ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500433ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lestringant, F. (1977). Nouvelle-France et fiction cosmographique dans l'oeuvre d'André Thévet. *Études littéraires*, 10(1-2), 145-173.
<https://doi.org/10.7202/500433ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1977

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

NOUVELLE-FRANCE ET FICTION COSMOGRAPHIQUE DANS L'OEUVRE D'ANDRÉ THEVET*

frank lestringant

Le cordelier André Thevet (1504-1592), cosmographe des quatre rois : Henri II, François II, Charlex IX et Henri III, est assez bien connu des spécialistes de la Nouvelle France. L'un des premiers, il a consacré de nombreuses pages aux terres nouvellement découvertes alors par Cartier et Roberval. Mais l'intérêt que ses oeuvres ont suscité reste surtout d'ordre documentaire. Gaston-Martin¹, biographe de Cartier, ou plus récemment, Marcel Trudel, auteur de l'*Histoire de la Nouvelle-France* actuellement en cours de publication, se réfèrent à maintes reprises aux ouvrages du Cosmographe royal². La fonction de ces renvois consiste à combler les lacunes laissées par des relations de voyage éparées et souvent incomplètes.

* Le présent article s'inscrit dans un travail plus vaste consacré au genre de la cosmographie au Seizième Siècle, et plus particulièrement à l'oeuvre d'André Thevet. Nous nous proposons d'analyser le processus par lequel le Cosmographe, courtisan et en même temps — de par le règne qu'il prétend exercer sur l'ensemble des objets du savoir — homologue du souverain, peut introduire la fiction dans un texte prétendu scientifique, jusqu'à substituer à la relation des « données objectives » de l'époque une oeuvre d'auteur. Cette étude du genre implique pour corollaire une analyse du rapport du texte au pouvoir politique. L'autorité du monarque garantit le discours du cosmographe-sujet et interdit le départ que nous pourrions tracer entre science et fiction, ou, pour être plus exact, entre l'interprétation générale du monde que se donne à elle-même la société de la Renaissance, et l'interprétation subjective que le Cosmographe, en son nom propre, vient greffer sur la précédente.

¹ *Jacques Cartier et la Découverte de l'Amérique du Nord*. (Gallimard, 1938)

² Pour les ouvrages d'André Thevet, nous utiliserons les abréviations suivantes : S.F.A., *Singularités de la France Antarctique* (1557) C.U., *Cosmographie Universelle* (1575) G.I., *Grand Insulaire*, (environ 1590) H.D.V., *Histoire des deux voyages*, (environ 1585)

Mais si l'on recourt à Thevet, c'est faute de mieux. La source n'est pas sûre. Les allégations, parfois mensongères. « Thevet nous a souvent leurrés », regrette Marcel Trudel, qui, néanmoins, accepte dans le même passage d'accorder quelque vraisemblance à l'anecdote tragique dont la nièce de Roberval aurait été l'héroïne³.

Loin de vouloir empiéter sur ces recherches érudites, ou de prétendre en corriger le détail, nous allons situer notre perspective sur un tout autre terrain. Au lieu de prendre appui sur Thevet pour étayer telle ou telle hypothèse d'histoire, nous allons envisager l'ensemble de ses écrits relatifs à la Nouvelle-France, non plus comme le support nécessaire à la démonstration, mais comme son objet même. C'est-à-dire que nous allons placer l'histoire et l'espace référents entre parenthèses. Admettons provisoirement que dans cette étude, l'histoire du Canada et de ses origines nous intéressera moins en elle-même que l'histoire d'un texte sur le Canada. Le référent historique une fois écarté, il restera le procès d'un signifiant.

Ce texte, quel est-il ? Il s'agit tout d'abord, en l'année 1557, d'un groupe de huit chapitres (75 à 82), placés à la fin des *Singularités de la France Antarctique*. La Nouvelle-France canadienne apparaît donc pour la première fois chez Thevet en appendice d'un ouvrage dont la quasi-totalité est consacrée à la Nouvelle-France australe des comptoirs de traite du Brésil. Rang bien modeste sans doute. Mais l'important réside dans le rapport unissant de part et d'autre de l'axe équatorial les deux rêves d'empire américain : Nouvelle-France boréale et France Antarctique vont constamment se faire écho l'une à l'autre dans les écrits postérieurs du *Cosmographe*. Ce jeu de renvois, de reflets toujours repris dans une relation de symétrie inverse, va se poursuivre sur une période de près de 35 ans. — À partir du texte inaugural des *Singularités*, les versions successives de la *Cosmographie Universelle* (livre XXIII, ch. III à VI), de *l'Histoire de deux voyages* (folios 149r à 155r) et du *Grand Insulaire* (tome I, folios 143r à 159v), reprennent la relation initiale, la glosent, la transforment plutôt qu'elles ne l'augmentent.

³ M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle France* (t.I), p. 155.

Ces quatre états du texte suffisent à dégager une histoire. Et l'isolement du référent que nous avons antérieurement proposé de façon axiomatique, va trouver ici sa justification, sinon sa nécessité. En effet, de 1557 jusqu'aux alentours de 1590, dates extrêmes de l'activité littéraire de Thevet relative au Canada, la colonisation française a marqué le pas dans cette partie de l'Amérique. Dès 1543 en fait, après l'échec définitif de Roberval, et en attendant les nouvelles entreprises menées sous le règne de Henri IV, l'appellation de Nouvelle France — même si le toponyme continue d'orner les différentes cartes parues dans l'intervalle — ne désigne plus une réalité politique effective. Jusqu'aux tardives et encore précaires tentatives de La Roche et de Chauvin tout à la fin du siècle, la France ne va plus posséder d'établissement fixe outre-Atlantique. Les incursions annuelles de pêcheurs bretons ou basques à Terre-Neuve, ni même le va-et-vient de chasseurs de fourrures dans la vallée du Saint-Laurent ne sauraient tenir lieu d'une présence coloniale.

En conséquence, toute l'activité littéraire et géographique de Thevet se déploie durant une période où l'expression Nouvelle-France a perdu tout contenu, tout caractère d'actualité. La Nouvelle-France, à l'époque où Thevet écrit sur elle, est devenue un signe sans référent.

Ce qui n'empêche pas le Cosmographe de la nommer, ni de la situer sur sa carte de 1575 figurant « ceste Quatriesme partie de l'univers »⁵⁴, ou encore dans le *Grand Insulaire*, à la fin des années 1580⁵.

Relation sans référent, ou du moins renvoyant à un référent provisoirement sorti de l'histoire, le texte sur le Canada n'en est pas pour autant un texte mort : l'écriture transforme, opère des variantes. Comme si, ne recueillant plus d'information venue de l'extérieur (et nous savons que la connaissance des contrées canadiennes ne marque guère de progrès entre Cartier et Champlain⁶, soit durant plus d'un demi-siècle), désormais elle s'alimentait en circuit fermé :

⁴ C.U., t. II, folio non paginé entre les feuillets 936 et 903

⁵ G.I., folio 142 bis (t. I)

⁶ La stabilité de la toponymie cartographique suffirait à l'attester. cf. Trudel : *Atlas de la Nouvelle-France* (planches 15 à 27)

s'accroissant d'une glose sur elle-même, variant selon des déplacements de signifiants dans son propre corps. Ces différentes figures de transformation, allant de pair avec une parfaite stabilité informationnelle (rien n'est gagné, rien n'est perdu sur les marges antérieures du savoir), peuvent être regroupées sous un même vocable, celui de *fiction*. Dans un système discursif où le progrès du savoir paraît définitivement suspendu, la fiction est bien le seul recours permettant d'assurer la survie aussi bien que l'accroissement du texte. La fiction, ainsi entendue, ne représente pas l'autre irréductible de tout discours scientifique : elle en constitue bien au contraire l'une des modalités, l'ultime modalité qui, lors d'une crise prolongée de l'information, peut seule assurer, en ce repli sur lui-même d'un savoir coupé de ses sources, le prolongement en champ clos du texte de la science.

Pareille fiction, à l'oeuvre dans l'écriture cosmographique d'André Thevet, nous semble agir selon deux directions : Sur un axe qu'on pourrait appeler diachronique, la fiction élabore progressivement, de texte en texte, l'origine et l'histoire de la relation canadienne. D'où le Cosmographe tient-il ses sources ? De quelle(s) autorité(s) peut-il se réclamer ? Comment a-t-il pu acquérir certains détails connus de lui seul ? Ou au contraire, de quel droit peut-il reprendre et s'approprier des allégations déjà contenues dans d'autres récits depuis longtemps publiés ? La fiction aura précisément pour rôle de régler toutes ces questions embarrassantes. Elle va instituer un lieu du discours, mettre en scène une voix, apposer à tous moments la même signature insistante. Sur un second axe où opère la fiction, la relation canadienne va devoir s'intégrer au système global de description du monde que représente l'entreprise d'une Cosmographie Universelle. À cette fin, tout un réseau de correspondances symboliques est mis en place. Le Canada renvoie, par l'effet de symétrie dont nous avons parlé, au Brésil, mais aussi à l'Orient. Le bon « Canadien » va rejoindre dans le même mythe ambigu le bon Tupinamba des bords du Rio de Janeiro. La vie selon « la loy de nature »⁷ trouvera sur les rives du Saint-Laurent une nouvelle illustration.

⁷ cf. en particulier les S.F.A. ch. 77, fol. 151

I. *Fiction et Signature : l'appropriation continuée*

En 1557, dans les *Singularités*, Thevet affirme qu'il est le premier à écrire sur le Canada : « Je n'ay point veu homme qui en aye traicté autrement »⁸. S'il reconnaît n'avoir qu'« approché fort près »⁹ des côtes de la Nouvelle-France, il pense néanmoins « n'être sans merite », puisqu'il a personnellement connu le grand navigateur Jacques Cartier, dont il prétend tenir « de vifve voix », toutes ses informations. Cependant, Thevet a délibérément occulté la publication, dès 1545, du *Brief Recit et Succinte Narration* relatant la seconde expédition de J. Cartier au Canada, dont, très visiblement, le *Cosmographe* s'est inspiré.

L'omission initiale affirme donc la prééminence accordée à l'oralité d'une parole très fortement personnalisée, — et fût-elle fictive — au détriment du texte écrit. Pour garantir le caractère véridique de son propre discours, Thevet préfère de toute évidence à la lecture attentive l'écoute directe d'un informateur. Informateur privilégié, sans nul doute, puisque « ledit Quartier » lui-même « a fait la decouverte »¹⁰ de ce dont il parle et qu'« il a visité le pays de l'un bout à l'autre »¹¹.

Tout se passe comme si Thevet voyait, découvrait le Canada par les yeux de Jacques Cartier et au même instant que celui-ci. De cette manière, exploration et témoignage coïncident exactement. Le filtre d'un écrit antérieur ne vient pas altérer ni retarder la voix du découvreur. Ce texte est le premier : il inaugure une terre nouvelle, nous dit explicitement Thevet. Et il est bien clair que pour lui, l'autorité de l'archive ne saurait qu'être nulle et non-avenue. La seule autorité valable à ses yeux, la seule qui puisse fonder la vérité de l'écriture et qui est constamment invoquée tout au long de l'oeuvre¹², c'est celle que procurent les sens : vue et ouïe, ouvrant au discours une appréhension immédiate et vivante de la réalité.

⁸ S.F.A., ch. LXXV, fol. 149

⁹ *id.*, ch. LXXIV, fol. 148

¹⁰ S.F.A., ch. LXXIV, f149v

¹¹ C.U., t. II, f1009v

¹² cf. notamment les *Préfaces au lecteur* de la *Cosmographie du Levant* et de la C.U.

L'oral préféré à l'écrit, les sens contre l'archive : le retard inhérent à toute lecture, la lettre-morte, la poussière sont évacués, mais aussi la rigueur, mais aussi la perspective historique. Face à de telles pertes, notons un gain rhétorique appréciable : si le document d'origine est effacé et qu'on lui substitue d'hypothétiques relations orales, le discours cosmographique perd en certitude mais s'ouvre du même coup à la fiction. C'est ce que manifeste la place si importante réservée au personnage de Cartier, dans les *Singularités* d'abord, puis dans la *Cosmographie*.

1. *Amitié et Autorité* :

En effet, Jacques Cartier n'est pas seulement l'informateur de Thevet. De témoin, il se glisse dans la fiction inventée et mise en scène par le Cosmographe du Roi, il en devient le personnage principal, le héros admirable.

Dans les différentes pages consacrées par Thevet au Canada, Cartier est très rarement cité en sa qualité de « maistre pillot et Capitaine »¹³, et l'allusion est encore moins fréquente au rôle de chef d'expédition et d'explorateur qui fut celui du Cartier historique. En revanche, le Malouin est très souvent évoqué par des expressions du type : « l'un de mes meilleurs amys »¹⁴, mon « grand et singulier amy »¹⁵, « mon grand et intime amy »¹⁶ etc.

Que désignent ici ces périphrases, sinon un *lien* privilégié qui unirait de la façon la plus étroite et la plus durable le cosmographe au navigateur ? Lien dont la fonction paraît évidemment imaginaire. Non que l'amitié Cartier-Thevet ne soit que pure affabulation de ce dernier, même si, dans l'état actuel de nos recherches, rien ne permet de s'opposer à une telle hypothèse. Simplement, cette relation, réelle ou rêvée, se trouve valorisée à l'extrême au cours des états successifs de la « relation canadienne » : le témoignage oral de Cartier, assez restreint à l'origine, devient dans la *Cosmographie*¹⁷ un

¹³ S.F.A. f. 149

¹⁴ C.U. T. II, 1009v

¹⁵ G.I. t. I : f. 143r

¹⁶ *op. cit.* f. 148r

¹⁷ C.U., t. II, 1014 v; G.I. t. I, f. 157r reprend cette allégation

entretien de cinq mois, poursuivi de jour en jour entre l'explorateur du Saint-Laurent et son hôte curieux, « estant logé en sa maison à Saint-Malo en l'Isle ». Ici, l'amitié apparaît d'abord comme un principe fonctionnel, propre à assurer le caractère véridique de l'exposé. L'amitié, doublée du témoignage oral, remplit exactement le rôle d'une *au-toritas*.

Fiction génératrice de texte, l'amitié ne cesse de se déplacer d'un acteur à l'autre, d'échanger en un glissement perpétuel ses points d'application. C'est dire qu'elle dénie toute attache et qu'elle ne saurait se réduire au statut ponctuel de l'anecdote. Roberval, à la suite de Jacques Cartier, est appelé « mon familier »¹⁸, et Thevet évoque la « grande amitié »¹⁹ qui les réunissait tous deux pour de longues conversations. Le Testu, Nicolas Barré et bien d'autres, tous navigateurs et informateurs du Cosmographe du Roy, sont également réputés ses « amys ». Se refusant en définitive à assurer toute fonction référentielle précise et stable, historique ou biographique, puisqu'admettant à tour de rôle ou simultanément plusieurs référents possibles, l'amitié, pur signifiant, ne renvoie jamais qu'à elle-même, c'est-à-dire à la fiction construisant le texte cosmographique.

Dès lors, « Cartier » et « Roberval » ne valent que comme noms propres inscrits dans le corps du texte : leur double signature assure à la fiction un caractère de véracité, mais se désigne dans le même instant comme artifice d'écriture. L'un et l'autre, le découvreur du Saint-Laurent comme le chef huguenot, ne représentent dans l'oeuvre de Thevet que les pièces, successives et interchangeable parmi beaucoup d'autres, du jeu indéfini de la fiction. Attachés au texte comme à leur seule raison d'être (et c'est bien la valeur que souligne l'emploi du possessif de la première personne inmanquablement accolé au terme d'« amy »), leur survie dans le texte de la *Cosmographie*, s'effectue sur le mode d'une déréalisation et d'un assujettissement progressifs.

Pareille amitié, dont nous venons de décrire la fonction rhétorique dans le texte de la *Cosmographie*, n'agit pas

¹⁸ C.U., t. II, f. 1019r

¹⁹ G.I., t. I, f. 147r

isolément, mais toujours avec cette autre marque, ainsi qu'il apparaissait chez Thevet, de la fiction : l'oralité prétendue du témoignage. Tant à propos de Cartier et de Roberval, dont les « Relations » ont été étouffées, que de Barré ou Jean Alfonse, l'amitié (de l'informateur) et l'oralité (de l'information) forment un couple indissociable, un complexe duel assurant à tout coup le bien-fondé et l'efficacité du discours.

Inversement, on peut dire que la relation écrite, assez rarement utilisée de façon positive par Thevet, s'associe généralement à la rivalité, voire à la franche hostilité. Les ennemis de Thevet ont nom Belleforest (qui répand des « bourdes » sur les « ballaines » de Terre-Neuve)²⁰, Jean de Léry, Apian, Ramusio, etc. . . , tous gens qui *écrivent*. À l'opposé des informateurs oraux qui constituent ses alliés en même temps que ses relais, les écrivains menacent la position du Cosmographe et rendent proprement intenable le règne exclusif qu'il prétend exercer sur les objets du savoir. Nous avons vu par quel subterfuge Jacques Cartier pouvait avoir changé de camp, et comment, une fois dépossédé de toute paternité littéraire, il était venu accroître le nombre des alliés bavards du Cosmographe royal.

Désormais, la caution qu'il apporte en tant que découvreur et « voyageur pérégrin » sera recevable aux yeux de Thevet. De plus, son oeuvre, désignée comme non-texte, et renvoyée dans l'oralité la plus diffuse, et la moins construite, (de simples propos de table ou de promenade, tenus au fil des jours durant cinq mois), pourra dès lors apparaître comme pré-texte, et devenir l'enjeu d'un processus d'appropriation (en même temps que de mise en ordre, d'ordonnancement) de la part du Cosmographe.

Double bénéfice réalisé au prix d'une perte simple, celle du document d'archive, dont la présence eût non seulement perturbé la genèse de la fiction, mais eût dénoncé celle-ci comme évidente imposture.

2. *La métaphore identificatrice :*

L'amitié, qui surdétermine l'oralité du témoignage, entraîne cependant un dispositif plus vaste. Génératrice d'imaginaire,

²⁰ C.U. et G.I.

représentant, au sein du texte dit scientifique, cette part de fiction destinée à en assurer la vraisemblance en même temps que le bien-fondé, elle ne s'arrête pas pour autant à ce rôle régulateur. La nature du lien qu'elle implique entre le découvreur et le cosmographe va très vite évoluer. D'un simple rapport métonymique (Thevet prolonge le geste de Cartier en publiant aux yeux de tous ce que celui-ci a découvert), on passe à la métaphore (le *Cosmographe* renouvelle par son texte l'« invention » du Canada), puis à l'identification totale : André Thevet égale Jacques Cartier.

De texte en texte, et de manière toute paradoxale, plus on s'éloigne de la mort du Cartier historique, décédé en 1557, et plus il semble que ce soit Cartier seul qui parle par la bouche de Thevet. Les allusions au Capitaine malouin sont plus nombreuses dans la *Cosmographie* de 1575 que dans les *Singularités* de 1557, et se prolongent dans les manuscrits des dernières années. Des épisodes, textuellement empruntés au *Brief Recit* ou à la *Relation du deuxième voyage* de J. Cartier, font une apparition assez tardive dans l'oeuvre du cosmographe. Ainsi, la minutieuse description du scorbut, accompagnée de tous ses symptômes, est reprise au chapitre 5 du livre XXIII de la *Cosmographie*, dans une version à peine écourtée, et comprenant des variantes minimales par rapport à l'original²¹.

Bien plus : c'est enfin Thevet qui, fort de la parole de Cartier, et désormais unique héraut du message canadien, devient lui-même cet aventurier qui (« met pied à terre » sur les rives du Saint-Laurent et s'avance vers les indigènes pour leur demander « s'ils nous vouloient ayder de vivres. . . »²². À ce stade, Thevet et Cartier ne constituent plus qu'une seule et même personne, et la fiction de l'amitié, d'abord conçue comme « *auctoritas* », a débordé son rôle initial pour commander le sens même de la relation.

Le saut est accompli avec le texte de la *Cosmographie Universelle* : en cette année 1575, le *Cosmographe* qui depuis 1556, date de son retour du Brésil, n'a plus repris la mer,

²¹ cf. *Les Français en Amérique : Relation du deuxième voyage de J. Cartier*, pp. 168 à 172 (Paris P.U.F. 1946)

²² *C.U.*, t. II, f. 1008v

invente son propre débarquement au Canada, et l'on peut dire que c'est à l'amitié de Jacques Cartier qu'il est redevable de cet ultime voyage imaginaire. L'approche en vue des côtes, dont il était question dans les *Singularités*, s'est transformée en prise de contact, voire en traversée et parcours du pays.

« J'euz bon loisir de me pourmener et rechercher ce qui estoit de rare et singulier par le pays »²³.

Plus loin, dans le même ouvrage, au chapitre consacré à Terre-Neuve, où il n'a jamais débarqué, nous voyons Thevet exorciser les possédés de l'île au moyen de quelques versets de l'« Évangile Saint-Jean »²⁴ dûment répétés !

L'expédition réelle de Cartier (et le « ils » de la narration historique) passe alors au second plan, au profit d'une découverte imaginaire, conduite par Thevet lui-même, s'exprimant à la première personne. La fiction du témoignage oral s'est progressivement effacée pour laisser la place à tout un pan d'autobiographie fictive. Nous avons vu que l'amitié, inventée pour garantir le texte et « autoriser » le cosmographe, a vite dépassé cette fonction régulatrice, pour se développer en une fiction autonome, menaçant et perturbant ce qu'elle semblait avoir pour objet de défendre : la somme scientifique renfermant tous les objets du monde.

II. *Le Texte et la Carte :*

Loin de se limiter à garantir, la fiction transforme, refond, bien plus, crée son propre objet. À côté de la relation exacte, il y a le reportage fictif. En marge du savoir reproduit, des informations factices et désignées comme telles. La marque la plus patente d'un tel travail de détournement du texte cosmographique est attestée par la création de toponymes sans référent : appellations forgées de toutes pièces, ou, quand elles sont reprises des cartographies antérieures, affublées d'étymologies inédites. Nous étudierons successivement trois cas, tous empruntés à la relation canadienne : « l'Isle de Roberval », le « Promontoire d'Angoulesme » et

²³ C.U., t. II, f. 1009v

²⁴ C.U., t. II, f. 1018v

« l'Isle de Thevet » vont faire apparaître de façon paradigmatique, que le travail de la fiction, au lieu de se borner au seul champ littéraire de la relation, s'étend aux cartes et figures qui ornent la *Cosmographie*, et qu'il rassemble de cette manière l'écrit et les planches gravées, le texte et la carte, sous le statut commun d'*artefact*. Le plan se fabrique à la manière d'un texte. Une carte, aussi bien qu'un long chapitre, peut organiser la mise en scène d'une signature.

A. *La signature-relais* : « l'Isle de Roberval »

« Icy donques je mettray pied en une Isle, nommée par moy l'Isle de Roberval, pour ce qu'il fut le premier qui mit pied en terre, on luy donne le nom d'Isle des Demons. . . »²⁵.

Nous avons vu précédemment²⁶ de quelle manière Thevet convoquait les signatures de Cartier et de Roberval pour les inscrire dans son texte et en faire du même coup le graphe autorisant son propre discours. Ici, la référence se transporte à la carte. Le nom propre de Roberval souligne non plus la vérité du texte, mais la pertinence d'une cartographie fictive.

Ou plutôt, « Roberval » devient le dénominateur commun de la carte et du texte, la marque qui, ici et là, exhibe le processus de production de la fiction :

« . . . Il fut tué de nuict pres de Saint Innocent à Paris, depuis lequel tems j'ay marqué et donné nom de Roberval à ceste présente Isle, et aussy marqué dans mes/Cartes pour la grande amitié que je luy portoys de son vivant »²⁷.

Le Roberval historique est donc mort, victime des persécutions catholiques, au moment où écrit Thevet. Le personnage référent vient d'être effacé de l'histoire, et voici que le Cosmographe réinvestit ce signe devenu vacant par la disparition de son porteur, et qu'il en détourne deux fois la signifiante : dans la carte, Roberval devient la légende d'un signe iconique en forme d'île. Dans le texte, feu Roberval signe, par la main d'un autre, la véracité fictive de la relation. Sous le déguisement d'un hommage posthume, c'est bien en fait d'un acte d'appropriation dont il s'agit. Et l'émotion du

²⁵ *G.I.*, t. I, f. 145v

²⁶ *cf supra*, p. 9

²⁷ *G.I.*, t. I, f. 145v

Cosmographe, feinte ou réelle, ne doit pas nous tromper : elle n'est là que pour mettre en scène une prise de possession. Sur le théâtre du deuil, les sentiments élevés dramatisent et exemplifient ce détournement de la signature.

À l'issue, en effet, c'est bien Thevet lui-même qui se découvre dans le signifiant/Roberval/. Ce dernier a pu servir de relais provisoire à la fiction, en même temps qu'il en constituait la marque, mais au terme, c'est le nom du Cosmographe qui se révèle en filigrane. Le Roberval de la *Cosmographie Universelle* ou du *Grand Insulaire* se réduit en définitive à n'être qu'un double éphémère de l'auteur-voyageur, André Thevet. Ce que désigne de façon très explicite le récit de la nomination-prise de possession de l'île, tel que nous l'avons cité au début de ce paragraphe. Roberval est le premier à « mettre pied en terre », et par là, en ce geste d'appropriation symbolique qui transforme le contact métonymique de deux corps : le pied et le sol, en la métaphore d'une homonymie : la terre prend nom de celui qui la touche — l'île devrait porter dès lors la légende : « de Roberval ».

Mais un obstacle — artifice juridique ou théologique, comme on verra — s'y oppose. L'île, quoique vide d'hommes, et située à l'écart de toute navigation, est déjà nommée. C'est-à-dire qu'elle est déjà prise, ou plutôt possédée depuis des temps immémoriaux. Seulement, cette possession, — et c'est là que se glisse la figure de l'imaginaire —, n'est pas politique, mais religieuse. En effet, ce sont « les demons (qui) se sont rendus maîtres »²⁸ de l'île. Ils y font régner un si « terrible tintamarre »²⁹ que l'île en est demeurée inhabitable et « déshabitée ». Seul André Thevet, homme d'église et exorciste à ses heures (nous l'avons vu déloger le diable de Terre-Neuve), sera à même de chasser ce premier occupant maléfique et d'effacer de la surface de l'île toute trace de la nomination initiale. C'est au cordelier-cosmographe qu'il appartiendra de substituer à « l'Isle des Demons » « l'Isle de Roberval » et de rendre à l'investissement fictif cette « grande estendüe » de terre d'une belle apparence, pour que se construise en son centre quelque cité utopique.

²⁸ et ²⁹ G.I., t. I, f. 145v

La prise de possession est ici dissociée entre deux instances complémentaires. Roberval le découvreur ne peut, de façon très éphémère, que prendre pied et repartir aussitôt. C'est à Thevet que revient la tâche définitive de baptiser l'île : il la rend du même coup aux hommes et à Dieu, en en extirpant et le Malin, et la première nomination funeste.

Si les deux instances se complètent exactement, il n'en est pas moins évident qu'entre elles le partage n'est pas égal. Le rôle décisif appartient au moine qui s'assure d'une nomination pour ruiner le tabou qui pesait sur l'île. Là où le huguenot avait échoué, le cordelier triomphe. Et c'est, bien plutôt qu'un hommage, une singulière ironie que l'on décèle dans la reprise du nom de Roberval en tant que l'outil même de l'exorcisme et du baptême.

Ou peut-être ne faut-il voir ici que la distance qui sépare l'univers historique référent où chaque point gagné sur les « *terrae incognitae* » reste un acquis précaire, et où l'imaginaire ne cesse de dresser aux frontières de la connaissance ses meutes de diables et de « bourrelans esprits »³⁰, et, d'autre part, la fiction instaurée par le cosmographe, dans laquelle l'évocation d'un nom propre et le paraphe d'une signature suffisent à assurer la possession d'une île ou d'un continent. « Roberval, Gentilhomme François »³¹, n'a pu sceller de son vivant cette appropriation que son nom seul vient de marquer, à titre posthume, de façon péremptoire. L'écart s'atteste entre un ordre cosmographique toujours déjà voué à une perfection fictive, et l'univers référent condamné à enregistrer des constats d'échec, impuissant qu'il est à repousser les bornes du fantasmatique, incapable aussi, comme le réalise l'illusion cosmographique, de s'y installer et d'y être admis à part entière.

Dans cette fable qui nous est donnée à lire sur la constitution en tant que fiction de l'écriture du savoir, le bénéfice ultime revient au cosmographe. Thevet nomme du nom d'un autre. Mais par cette nomination dont il est le sujet (et quel que soit l'énoncé qu'il invoque), il prend pied lui-même sur le

³⁰ *G.I.*, t. I, f 145v

³¹ *C.U.*, t. II, f. 1019r

sol de l'île utopique. Apparemment, le geste de Roberval vient d'être répété. Mais cette réduplication seule fonde une origine, inscrite dans la durée, scellée d'un nom. L'élément explétif, c'est donc moins la reprise que la démarche première : — le pas perdu de Roberval. Désormais, ce dernier signifiant peut être levé. Il n'aura servi que de relais sur un parcours dialectique menant du cosmographe enquêteur au cosmographe signataire.

Unique locuteur, Thevet reste le seul acteur véritable de la prise de possession symbolique :

« Je mettray pied en une Isle, nommée par moy. . . »³². L'annonce est celle du projet cosmographique lui-même. À l'horizon de l'« Isle de Roberval », pointe l'« Isle de Thevet ».

B. *La signature confisquée : Angoulesme*

L'« Isle de Roberval » était un toponyme forgé, de son propre aveu, par Thevet. « Angoulesme » en revanche, au moment où le cosmographe l'inscrit dans son texte de 1575, compte plus d'un demi-siècle d'usage³³. Lors de son expédition de 1524, Verazzano avait ainsi nommé, dans les parages de son « Arcadie », la région que recouvre aujourd'hui la ville de New-York.

Le signifiant est donc hérité d'une tradition scientifique, illustrée notamment par la carte de Maggiolo, datée de 1527 et dressée sur les instructions du voyageur florentin. Mais la fiction, si elle épargne ici l'aspect concret du signe, n'en travaille pas moins à d'autres niveaux.

Signifié, référent, sous l'apparente neutralité du signifiant « Angoulesme », vont creuser l'espace de l'imaginaire, ouvrir ce « goulotte » symbolique :

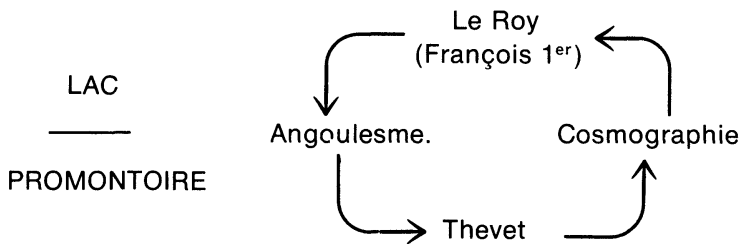
« qui est entre l'Arcadie et le Promontoire dit et nommé par moy Angoulesme, à cause du lieu de ma naissance »³⁴. L'inscription, contre toute attente, et bien qu'entérinée par l'usage des cartographes et navigateurs, réfère non plus à la

³² cf. *supra*, p. 13

³³ cf. Trudel, *Histoire de la Nouvelle France*, pp. 52-53

³⁴ C.U., t. II, f. 1009v

personne royale de François 1^{er}, ainsi que l'avaient voulu Verazzano et ses successeurs³⁵, mais bien au « Premier Cosmographe du Roy » André Thevet. Au lieu de célébrer un apanage, la légende exalte le lieu de naissance d'un plébéien parvenu. Au-delà du détournement du signe et de l'illicite appropriation des armoiries royales, il faut voir ici l'effet d'un déplacement métonymique. Angoulesme participe de la majesté royale (François 1^{er} fut comte de cette ville), mais aussi du prestige attaché à l'un de ses illustres enfants. D'autre part, et c'est là que la figure se referme, la Cosmographie, exercice royal de la science, constitue un second terme commun au monarque et à son serviteur.



De la sorte, en ce déplacement circulaire du sens, les rôles opposés de souverain et de cosmographe vont pouvoir entrer en communication, glisser l'un sur l'autre, s'échanger par le double truchement de la ville et de l'oeuvre.

— Cosmographe du Roy : ce titre qui dans le référentiel signifie allégeance et service se retourne dans la fiction cosmographique (et tel peut se lire le trajet circulaire que nous venons de décrire) en règne et puissance : le Roi, ici, est à la discrétion de l'auteur : son apanage ne sert qu'à désigner non pas sa propre gloire mais la souveraineté désormais universelle — puisqu'inscrite en tous les lieux du monde — du Cosmographe.

Ce renversement que l'intitulé de la charge indique sur le mode du spéculaire, se vérifie de la façon la plus concrète dans les termes de la géographie. En effet, Verazzano associait, dans sa relation du Voyage de 1524, le nom d'Angoulesme à une terre « offrant d'appréciables

³⁵ cf. *Les Français en Amérique*, p. 63

ressources »³⁶, et dont le croissant s'élargissait autour d'un golfe baptisé Sainte Marguerite. Terre ouverte; terre d'accueil environnant, à l'instar de l'île d'Utopie, un vide matriciel généreux de promesses³⁷. La carte de Maggiolo vérifiait approximativement cette disposition. Or, chez Thevet, ce « goulphe » s'inverse en « Promontoire », le « sein » en cap décourageant l'abordage. De la sorte, par une perspective en miroir, la terre d'accueil s'est retournée en affirmation phallique d'un pouvoir.

Si Thevet retourne à la façon d'un gant le référent pour faire du lieu commun de la science l'affirmation personnelle d'une marque d'auteur, si, par une double opération spéculaire, il s'approprie et l'étymologie et le référent iconique de la légende « Angoulesme », néanmoins l'imposture, jusque dans le texte de la *Cosmographie*, construit ses propres limites. C'est dire que la capture et le détournement observés ne se généralisent pas à l'ensemble du champ, mais laissent à l'autorité dépossédée un espace vacant codé par la tradition et entériné à son tour par le *Cosmographe*. « Angoulesme », signature en forme de promontoire, se retrouve à quelques pages de distance, mais débarrassé cette fois de toute connotation appropriative, et référé, conformément à l'étiquette, au « fils du grand Roy François, duc d'icelle ville »³⁸. Ici également, nulle anamorphose ne frappe l'image iconique, restituée à sa forme concave et matricielle. Le signifiant s'associe à un lac (l'actuel Lac Saint-Pierre), formé par l'évasement du Saint-Laurent et constituant l'analogue lointain du golfe d'Arcadie. Ajoutons qu'à l'inverse du « Promontoire d'Angoulesme » que Thevet est le seul à attester sous cet énoncé, le « Lac et les Isles d'Angoulesme » figurent sur la quasi-totalité des cartes publiées à partir du second voyage de J. Cartier et jusqu'à la fin du seizième siècle³⁹. Le *Cosmographe* reprend telle quelle la légende dans la carte représentant « ceste Quatriesme partie de l'univers »⁴⁰.

³⁶ *Les Français en Amérique*, p. 63

³⁷ cf. L. Marin : *Utopiques*, p. 140

³⁸ *C.U.*, t. II, f. 1011v

³⁹ cf. Trudel, *Atlas historique de la Nouvelle-France*, figures 16 à 28 comprises

⁴⁰ *C.U.*, t. II, f. intercalaire (entre 936 et 903)

En définitive, nous assistons, dans la constitution de l'oeuvre cosmographique, à l'emploi simultané de deux codes hétérogènes : *d'une part*, celui qu'une tradition épistémologique a défini et normé en relation avec les instances politiques commenditaires. Angoulesme en ce sens réfère doublement au personnage du Roi de France et à la cartographie post-cartiérienne : *de l'autre*, un code marginal et individuel, réglé par la seule fiction, et visant à inscrire dans le savoir l'insistante signature d'un auteur. Dans l'espace retourné de la carte ou du texte fictif, Angoulesme dessine le monogramme de l'artiste.

Le champ entier de la Cosmographie se trouve de la sorte partagé entre deux espaces non-congruents où les chevauchements sont multiples et dont les frontières se croisent sans jamais coïncider. La figure ambiguë d'Angoulesme lac et/ou promontoire vient d'attester cette non-congruence fondamentale des codes constituants du discours cosmographique.

C. *L'île-monogramme*

Signature-relais (Roberval) ou signifiant capturé (Angoulesme), à chaque fois, l'emprise du Cosmographe sur le savoir a emprunté un détour. La signature ici et là s'est dissimulée sous l'alibi. L'hommage qu'elle ne saurait rendre qu'à elle-même s'est trouvé deux fois déporté, vers le gentilhomme-découvreur d'abord, puis vers le monarque. Mais il faut qu'enfin le masque tombe, ou plutôt qu'au terme du détour qui est encore jeu de scène, puisqu'il vient d'exalter la marque roturière du Cosmographe en l'égalant à celle, doublement aristocratique, du gentilhomme de Roberval et du Prince de sang royal, la signature, anoblie par deux fois dans le retard de son épiphanie, s'impose enfin comme telle. Dans la baie du Saint-Laurent et non loin de Terre-Neuve, dans un site que l'on peut imaginer équidistant de la pointe d'Angoulesme et de l'îlot de Roberval, émerge une « Isle de Thevet »⁴¹.

La cartographie l'atteste, mais aussi, à plusieurs reprises, le discours :

⁴¹ C.U., t. II, f. 1009v et G.I. t. I, f. 143r et 145r

« Quant à l'Isle qui vous est dans mes cartes surnommée de mon nom, Thevet, cela survint, par ce que je fus le premier, qui y mis le pied entre mes compagnons, qui y descendoient avec moy en un esquif, pour trouver quelque eau douce. . . »⁴².

Récit topique de l'appropriation/signature, mais où nul relais ne vient plus différer le baptême. Désormais, l'énoncé coïncide exactement avec le sujet de la nomination. De plus, cette transparence narcissique de la signature enfin dévoilée prend place sur une scène vide. L'île n'est pas décrite. Ou plutôt cette description se résorbe tout entière dans le geste initial de la signature. Objet tautologique, « l'Isle de Thevet » ne renverra jamais qu'à sa propre capture.

C'est pourquoi nous ne trouverons en cette île ni colons ni puissances démoniaques. Lieu sans référent, elle n'opposera jamais nulle résistance à la fiction. Son territoire ne saurait être l'enjeu de quelque lutte menée aux confins du connaissable, puisque d'emblée le nom de l'île signifie — et se borne à signifier — une appropriation.

Des trois termes empruntés à la cartographie fictive d'André Thevet, et où nous avons pu lire le seing personnel du Cosmographe, deux figuraient sous forme d'île. Le troisième, confinant à la terre ferme, mais s'allongeant en promontoire, tendait à la même insularité. Quelles conséquences tirer de cette relation presque constante attachant à un tel référent iconique la signature répétée de l'auteur-cosmographe ?

1. L'île, semble-t-il, retient tout d'abord de la signature son empreinte ponctuelle. Entité isolée aux contours définis, à l'opposé d'une « terre ferme » sans limite décelable et qu'aucun itinéraire ne saurait épuiser, l'île se présente comme un signe de part en part transparent. Symbole pénétrable et traversé par le sens, elle se réduit à un point de la chaîne dans le grand syntagme du voyage, — elle constitue ce jalon discursif sur l'itinéraire qui mène des rivages familiers jusqu'aux « Terres-Neuves », de l'Ancien Monde au Nouveau. Ainsi, le récit de la *Cosmographie*, pour décrire l'approche du navire en vue de la Nouvelle-France, ne fait qu'épeler, une à une, les différentes îles de l'archipel syntagmatique :

⁴² G./., T. I, f. 145r

« Laisant ceste riviere, et costoiant de droit fil de la part de Baccaleos, vous traversez, et sillonnez la mer jusques a l'Isle de Thevet : puis aux Isles de sainte Croix, des Bretons, et des Sauvages, jusques a la hauteur du Cap Breton. . . »⁴³.

Cette juxtaposition de signifiants insulaires, isolés dans leur succession, scande le récit de la découverte, lui conférant rythme et sens. Elle aligne les signes de reconnaissance, amers pour le pilote et « marinier », lieux obligés du discours pour le Cosmographe et son « benevole lecteur ». De la sorte, toute une topique de la relation de voyage se découvre, point par point, déroulée sur l'axe diégétique et exhibant au départ de la chaîne comme son maillon constituant la signature du Cosmographe. Par cette « Isle de Thevet » disposée en initiale, le texte se donne à lire moins comme récit de découverte que comme fiction d'un auteur. Au seuil de la Nouvelle-France, le passage obligatoire par l'île-signature représente aussi bien pour le capitaine de navire que pour le lecteur de la cosmographie la traversée du miroir, l'entrée dans un espace structuré par l'imaginaire.

2. Élément ponctuel inscriptible dans la chaîne, l'île, au-delà de cette valeur instrumentale qu'elle revêt dans tout récit de voyage, n'en est pas moins porteuse de déception. Elle s'avère, nous dit Thevet, chose « inconstante et mal assurée »⁴⁴. Un tel jugement peut s'entendre de deux manières. L'île, comme nous l'avons vérifié, est un signe sans contenu. À l'inverse du continent dont les profondeurs recèlent de probables richesses, l'île s'avoue d'emblée dans sa transparence. Aux yeux du navigateur, elle ne peut qu'opposer l'illusion d'un décor factice. Ruse bien vite percée à jour : derrière ces plages, nul arrière-pays; au-delà de ces rives prometteuses, la déception de la mer refermée sur une dérisoire parcelle de territoire.

Mais aussi, l'île est inconstante dans la mesure où elle est sujette à glissements, à dérades imprévues. Preuve en est le soin que le Cosmographe emploie à donner l'élévation précise de chacune des îles qui composent le *Grand Insulaire*, comme s'il voulait par là en fixer définitivement le site, ou en arrimer le signifiant à un référent durablement

⁴³ C.U., t. II, f. 1009v

⁴⁴ H.D.V., Préface, f. Iv.

ancré. En dépit de ces précautions dont Thevet est le premier à souligner la nécessité⁴⁵, l'île se déplace. À quelques pages de distance, « l'Isle de Thevet », d'abord fixée au large de Terre-Neuve, glisse vers l'hémisphère austral, non loin des côtes brésiliennes. D'abord située à 8° de latitude (folio 1015r de la *Cosmographie*), elle s'éloigne jusqu'au 28° degré, où elle rejoint la « terre des Margageas »⁴⁶.

Il n'est donc nul besoin de recourir à l'anecdote ou à telle circonstance historique pour entendre de quelle déception est faite l'île. Signe transparent et vagabond, celle-ci ne peut que décevoir l'attente du lecteur qui tenterait d'en référer le signifiant à tel objet précis de la réalité. Susceptible au contraire, de par l'ouverture inscrite en elle, d'accueillir tour à tour tous les référents du discours, l'île ne cesse d'évoluer dans la chaîne, déplaçant au travers de l'archipel syntagmatique les jeux d'une incessante métonymie.

L'« Isle de Thevet » illustre au plus haut point cette fonction « déceptrice » : située à l'entrée de la relation canadienne, sur le trajet qu'emprunte nécessairement le lecteur-voyageur, la déception qu'elle figure ne saurait être déjouée. D'emblée, elle dément le caractère scientifique du reportage, pour affirmer la prééminence accordée à la fiction. Elle déçoit le visiteur d'une contrée réelle, pour ne satisfaire qu'à son désir de mensonge. Elle le trompe de la sorte, en échangeant contre un territoire référent le champ illimité de l'imaginaire. Mais pareille tromperie peut s'avérer bénéfique, dans la mesure où l'île va réaliser l'émergence des deux codes non-congruents qui règlent le discours cosmographique. C'est là, en ces îlots à la dérive et qui ont nom « Roberval », « Thevet » ou « des Demons », que le fictif s'articule au discours de la science. La greffe, si monstrueuse qu'elle soit, va prendre et fleurir. Ses bourgeons éclatent en archipel dans l'intervalle des « terres continentes », remplissant le vide des mappemondes d'autant de signatures instables.

⁴⁵ G./., t. I, préf. passim.

⁴⁶ G./., t. I, f. 260r

III. *Utopique de « Terres-Neuves »*.*

Encollée sur la marge du folio 143 du *Grand Insulaire*, une gravure en taille-douce représente « l'Isle de Terres Neufves, ou des Molues ». Sur la droite, un îlot de forme triangulaire est titré par la légende : « l. de Thevet ». Au-dessous se dessine un fragment du Canada continental dénommé « Partie de la Nouvelle-France », où nous pouvons reconnaître l'île du Cap Breton et la Nouvelle-Ecosse actuelles. Dès cette amorce de description, le rapprochement de trois des énoncés linguistiques figurés sur la carte fait éclater une faille : la construction proposée repose sur une incohérence fondamentale. Deux codes y coexistent, qui s'en partagent le champ : — le code fictif réglé par la signature insulaire et fondé sur la seule autorité du Cosmographe : — le code scientifique normé par la tradition des cartographes et imposant à la représentation son échelle de mesures et son réseau de « légendes » : latitude et longitude graduant les bords du cadre où s'inscrit la gravure, énoncés empruntés aux cartes antérieures et parsemant toute l'étendue du rectangle. Pareille division territoriale entre deux espaces non-congruents dessine l'« utopique » de Terre-Neuve, au sens où Louis Marin définit ce terme⁴⁷. Tentons d'en préciser les caractères.

1. *L'artefact spéculaire :*

À partir de 1583, Thevet semble avoir abandonné la gravure sur bois, jugée par lui « trop grossiere » et archaïque, bien qu'il l'ait largement utilisée dans ses précédents ouvrages, pour s'adresser exclusivement désormais à des taille-douciers. Le nouveau procédé permet une plus grande finesse d'exécution et rend possible une exacte fidélité au modèle, mais entraîne difficulté et longueur dans le travail. En outre, ajoute le Cosmographe, « les frais ne sont petis à telle taille douce »⁴⁸. Ainsi, au moment même où la qualité du procédé technique semblerait autoriser un parfait mimétisme

* Figure I

⁴⁷ cf. *Utopiques : jeux d'espaces*, ch. 10, (édit. Minuit, 1973)

⁴⁸ *Vrais pourtraits et vies des hommes illustres*, 1582, préface « au Benevole lecteur ». bi j-r.



Figure 1 : Plan de l'« Isle de Terres Neufves », d'après le *Grand Insulaire* (183 mm x 150mm)

jusqu'à effacer de l'objet fini toute trace de sa production, c'est le travail, devenu invisible dans son produit, que Thevet souligne, pour à la fois en dénoncer le coût et l'exalter. Au lieu que l'on assiste, par affinement de la taille, au triomphe de l'illusion référentielle, le cuivre gravé amène l'effet contraire : il est désigné explicitement comme un *artefact* longuement élaboré dans l'atelier du Cosmographe. Dans le temps et les dépenses nécessités par la gravure, vient s'inscrire, entre le référent et sa représentation différée, le privilège accru de la fiction.

Ce statut d'objet fabriqué est signifié de la façon la plus concrète par l'inversion latérale de la taille. Les caps de Bonne Veue (Bonavista) et de Raz (Cap Race), situés normalement à l'est de Terre-Neuve et dirigés vers le large, sont retournés sur la gauche de la Carte. À l'opposé, la « Partie de la Nouvelle-France » où nous reconnaissons approximativement le Cap Breton et ses alentours, se trouve représentée par le même renversement gauche-droite, au sud-est de Terre-Neuve, là où nous devrions rencontrer la pleine mer. Figure en miroir, la Carte des Terres Neuves nous offre l'expression graphique d'un retournement spéculaire analogue à celui observé dans le Promontoire d'Angoulesme. Si l'on étend la carte hors de son cadre, on s'aperçoit que l'Ancienne et la Nouvelle-France viennent d'échanger leurs sites respectifs, se projetant symétriquement l'une dans l'autre par rapport à l'axe du méridien. Jeu de miroirs qui, de proche en proche, se généralise, et où le navire, voguant toutes voiles déployées dans le « Sein de S. Laurens », poursuit un interminable va-et-vient, lui-même renvoyé à son double illusoire et symétrique. Enfin, qu'il s'agisse là de la trace d'une fabrication malhabile ou d'un effet conscient d'inversion, notons qu'une telle figure spéculaire ne fait que répondre à cet autre miroir inscrit en elle et la redoublant : l'Isle de Thevet, monogramme retourné en signe iconique fictif, et ce signe en forme de triangle lui-même solidaire de l'inversion globale du tableau. De la sorte et par le jeu de cette scène à double fond que représente la carte de Terre-Neuve, l'île signataire, miroir dans le miroir, peut se lire à l'endroit. Deux fois reflétée, elle constitue dès lors, sur le théâtre de cartographie, le seul protagoniste qui ne mente pas. De toute

la carte, « Isle de Thevet » est l'unique légende vérifiable, la seule qui avoue la fiction dont elle est le centre.

En conséquence, l'interprétation initiale se renverse, et, des deux espaces dont nous avons constaté la non-congruence, seul le code fictif est capable d'assurer la maîtrise. À rebours, le code scientifique, non seulement incompetent à régir la scène spéculaire, montre de plus son imposture constitutive. Étroitement dépendant du référent iconique, il l'accompagne dans sa dérive, l'épouse dans son oscillation perpétuelle d'un bord à l'autre de l'image. Bien plus, il transporte au commentaire écrit cette puissance d'erreur. Le Cap de Raz, conformément à une lecture non-spéculaire de la carte, est ainsi repoussé « vers l'Ouest » de l'île de Terre Neuve⁴⁹.

2. *L'itinéraire utopique :*

Considérons le tiers droit de la carte. Un vaisseau toutes voiles déployées (le seul sur la gravure) est représenté juste au-dessus de l'île de Thevet. Les deux mâts ornés d'oriflammes tendues pointent vers l'inscription située dans le registre immédiatement supérieur. « Sein de S. Laurens ». À en juger d'après le gonflement des voiles et la tension horizontale des flammes, le navire vogue à vive allure de gauche à droite. Croisant l'île-monogramme, il est sur le point de sortir du cadre limitant la gravure.

L'irruption d'un tel signe figuratif dans l'espace géométrique de la carte, son intrusion dans la grille des parallèles et méridiens représentés en projection courbe appellent une première remarque : à l'abstraction du schéma rigoureusement balisé se superpose la vue perspective avec ses notations pittoresques (écueils, arbres en forme de petites pyramides), et sa profondeur fictive : le sillage se creuse, les voiles se gonflent, inscrivant un relief dans ce qui se donnait pour plan de projection. De la sorte, à l'entour du vaisseau, circule tout un espace en fausse profondeur, fenêtre trouant la carte murale, gouffre fictif démentant l'exactitude abstraite du relevé. La non-congruence que nous avons constatée au niveau du signifiant linguistique se redouble ici, dans l'ordre

⁴⁹ G.I., t. I, f. 145r

graphique, en l'écartèlement de l'image simultanément réglée par deux codes incompatibles : le code projectif construisant le plan comme schème exact et rationnel; le code perspectif ouvrant la carte sur une scène en trompe-l'oeil où la fable se joue, dans une représentation mimétique du réel.

Le navire, sabords ouverts et le bordage ponctué de silhouettes minuscules, s'éloigne côté cour, près de disparaître derrière un portant de théâtre. En ce point focal décentré, l'histoire d'un parcours se greffe sur le système de la carte. Un itinéraire est suspendu en marge.

Si l'on s'en tient à la vue de profil où se saisit le signe figuratif, le navire et son sillage semblent indiquer un déplacement latéral selon le parallèle. Ils figurent de la façon la plus concrète cette route France-Canada traditionnellement empruntée par les navigateurs : après avoir contourné par le Nord l'île de Terre-Neuve, le voilier se dirige vers l'embouchure du Saint-Laurent.

Mais au-delà, le continent se dérobe. Bien plus, il est nié en tant que tel. L'énoncé que nous trouvons inscrit en bas et à droite de la gravure désigne cette absence même : la Nouvelle-France ne se donne à lire que comme « Partie » isolable et insulaire. Un détroit signifié par de fortes hachures découpe l'îlot graphique porteur de la légende. Comment ne pas songer ici à la manière dont l'île d'Utopie est engendrée par creusement, dans le texte de Thomas More⁵⁰ ? Arrachée à la masse continentale, rejetée à l'insularité, la Nouvelle-France ne peut entrer dans la construction spéculaire que sous la figure d'une portion oscillante et sécable. Le Cap des Bretons, ici représenté, conjugué, dans sa forme — miroir, le promontoire et l'île, se donnant d'entrée de jeu comme fiction non-continente.

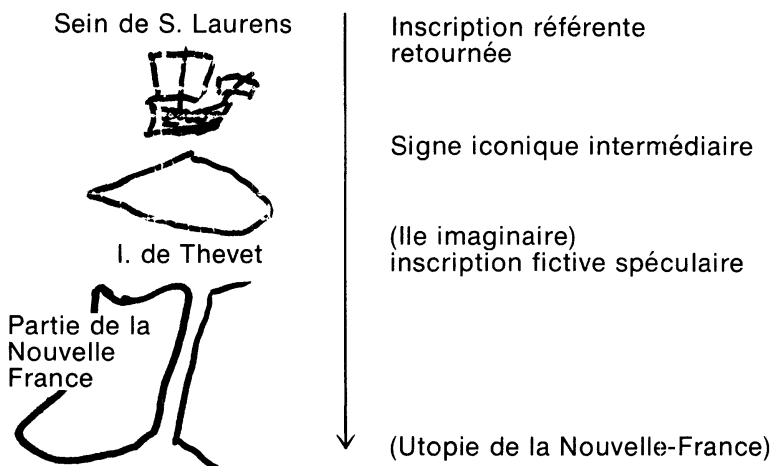
La terre-ferme constitue donc ce qui, dans sa stabilité référente, est refoulé hors-cadre par l'image utopique. Le continent est l'éternel absent de la scène cartographique, — l'autre du théâtre spéculaire.

Dès lors, le trajet du navire ne peut plus se lire en seuls termes de géographie, mais désigne, dans sa fuite latérale, le

⁵⁰ Thomas More, *Utopia*, p. 60 (Yale University Press, 1964) cf. L. Marin : *op. cit.*

transit effectué d'un espace à un autre. À la limite de la carte spéculaire, il semble suspendre sa course au bord du hors-texte référentiel.

Mais il est un autre parcours que dessine le vaisseau. Verticalement, selon l'axe du méridien, le signe figuratif assure la liaison des éléments hétérogènes de la carte :



Le lien est ainsi tracé, en un itinéraire orthogonal au précédent, entre l'inscription spéculaire d'une toponymie admise (« Sein de S. Laurens »), le signe iconique et sa légende fictifs (I. de Thevet) et enfin l'utopie d'une Nouvelle-France insulaire. Termes dont nous avons pu vérifier la non-congruence, et que le navire rapproche, aligne dans son parcours, pour les rassembler dans le syntagme d'un récit en suspens.

Sur l'un et l'autre itinéraires, et définissant leur commune intersection, l'Isle de Thevet apparaît comme l'indispensable relais, — le point de passage obligé qui mène de l'univers référentiel à son double spéculaire, et de la France historique à l'utopie de la Nouvelle-France.

3. *Le monogramme redoublé :*

Clé d'entrée, puisqu'elle donne à lire ce qui suit : le trajet, le discours, comme fiction, l'Isle de Thevet apparaît en même temps au terme de l'itinéraire cartographique ou textuel. En ce qu'elle signe le plan ou son commentaire dont elle représente, ici et là, l'un des éléments constitutants, elle revêt la figure du monogramme.

Qu'est-ce que le monogramme, sinon ce qui fait corps avec la composition plastique ou littéraire, — ce qui en constitue le détail solidaire, mais aussi l'élément privilégié qui permet d'en reconnaître l'origine et d'en assigner la propriété ? Du cuivre à la page imprimée, « Thevet » est signe graphique ou discursif, image ou segment textuel, et l'on ne peut pas ne pas songer à l'usage pictural que le Seizième Siècle inaugure, de la signature désormais inscrite dans le champ du tableau et jouant le rôle, et occupant la place d'un représentant plastique : l'Isle de Thevet signe de son monogramme à la Dürer les terres nouvelles du Canada.

Répété à l'embouchure de la « Rivière de Janvier » (et une seconde carte en fait foi), le même monogramme en forme de triangle signe l'éphémère empire du Brésil français⁵¹. Considérablement grossie par rapport à la carte de Terre-Neuve, et occupant cette fois le centre du tableau, la signature se précise dans ses linéaments. non seulement les traditionnels arbres coniques, mais aussi d'anfractueuses rivières, des mamelons herbus modèlent le paysage inscrit sur le monogramme. Les toponymes empruntés à la tradition cartographique, au lieu qu'ils parsèment tout l'espace du plan, se trouvent rejetés vers ses bords, dispersés à la périphérie de l'image : « Terre des Margageas », « Terre ferme de l'Amérique » ne font de la sorte que redoubler le cadre qui délimite la gravure, plutôt qu'ils ne désignent les minces franges de terres laissées apparentes par l'extension démesurée, au centre du tableau, de l'île-monogramme.

Par rapport à la carte précédente, un retournement s'est produit, non plus latéral et spéculaire, mais transversal et travaillant l'image dans son épaisseur.

⁵¹ *G.I.*, t. I, f. 260r. cf. fig. II

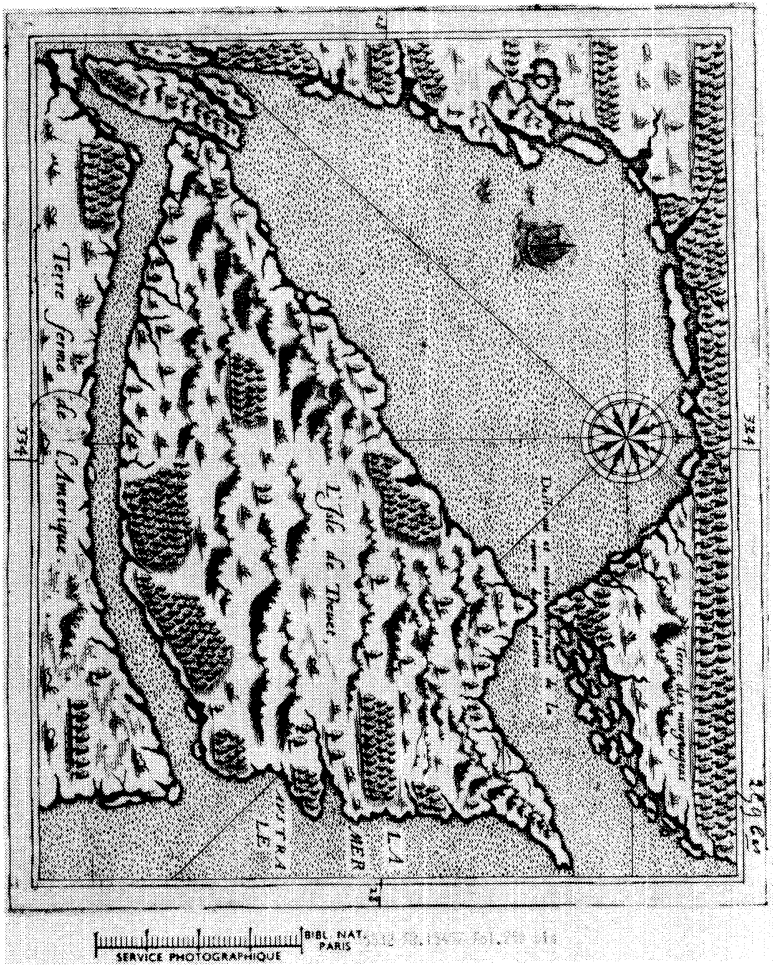


Figure II : Plan de l'« Isle de Thevet », d'après le *Grand Insulaire* (183mm x 150mm)

L'île, de marginale et réduite qu'elle était au seuil de Terre-Neuve, occupe désormais la quasi-totalité du champ. La signature n'est donc plus isolée au sein des énoncés régis par le code épistémologique. Ces derniers au contraire, plaqués sur la bordure et n'indiquant plus que la frontière du représentable, apparaîtraient explétifs s'ils ne figuraient *in extremis* la non-congruence des deux codes fondateurs de l'utopie cosmographique.

Reste l'île, sujet unique du tableau et titre du chapitre correspondant dans le *Grand Insulaire*; — l'île qui n'est plus mise en scène sur fond d'utopie, mais qui organise elle-même, sur le théâtre de son espace irrigué et planté d'arbres idéaux, la scénographie du paysage utopique. Autrement dit, le monogramme, d'indice encadré par la composition fictive, se retourne en cadre structurant et inscrivant en lui l'appareil scénique de l'utopie. Le sens de cette invention où le centre et les bords, l'extérieur et l'intérieur du site imaginaire viennent de s'échanger, est clairement indiqué dans la description dithyrambique qui accompagne le plan de « l'Isle de Thevet ». Outre le récit fondateur, reproduit exactement de la relation canadienne, l'île est présentée comme « un second Paradis terrestre, pour les excellences qui rayonnent en elle »⁵². S'ensuivent l'énumération des merveilles annoncées et une invite expresse à l'entreprise coloniale. En fait, il semble que c'est au seul investissement imaginaire qu'un tel texte en appelle.

Le programme inscrit en lui la composition fictive au lieu de s'inscrire en elle, et par là s'illustre le rôle fondateur de la signature. La trinacrie dont Thevet signe ses cartes, loin de constituer un effet secondaire de l'utopie, représente bien la forme productrice de celle-ci, — son moule originel. Le « second Paradis » ne figure en dernière analyse que la projection d'une signature dans le champ de l'imaginaire, — son déploiement fantasmatique à travers l'espace de la carte et du texte.

Université de Paris XII

⁵² *G.I.*, t. I, f. 260r et *C.U.* t.II, f. 1015r.